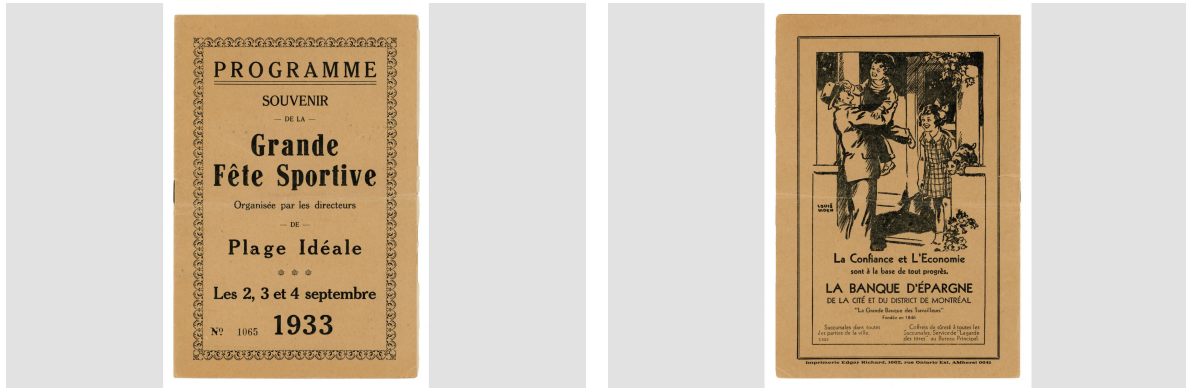


Publication

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/publication-2018-017-011/>

Collections / Du fédéralisme à la fin de la Deuxième Guerre mondiale / publication



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Programme souvenir de la Grande Fête Sportive organisée par les directeurs de Plage Idéale. Les 2, 3 et 4 septembre 1933.

Numéro d'accèsion 2018.17.11

Date 1933

Médium et Support encre, papier

Dimensions 23 x 15,3 cm

Contexte historique

Au milieu du 19^e siècle, Montréal s'urbanise et s'industrialise rapidement. Son territoire occupé se situe environ du fleuve Saint-Laurent à la rue Sherbrooke, la population étant alors assez dense. Il ne faut donc pas s'étonner que les gens recherchent le plein air et les espaces verts. Plus au nord, la rivière des Prairies comble ce besoin. Depuis un certain temps déjà, plusieurs chalets, résidences secondaires et mêmes des hôtels bordent les rives de la rivière. Déjà en 1916, le Cartierville Boating Club y organise des courses de bateaux-moteurs (régates). L'avènement de l'automobile popularise le tourisme d'un jour et, par le fait même, les plages. Le tramway s'implante même jusqu'à la rivière des Prairies pour accommoder le plus grand nombre de personnes possible. La construction d'un barrage hydroélectrique à la fin des années 1920 modifie le paysage. Effectivement, le débit de la rivière est considérablement diminué et la vigueur des rapides du Sault-au-Récollet est grandement atténuée. Cela crée toutefois des conditions favorables à la baignade. Dans le quartier Sainte-Rose, on retrouve la plage Sainte-Rose et la plage Idéale. En plus de la baignade, on y pratique la pêche et d'autres loisirs aquatiques.

En 1933, la plage Idéale organise toute une série d'activités sportives à l'occasion de la longue fin de semaine de la fête du Travail, les 2, 3 et 4 septembre. On peut entre autres assister à un marathon professionnel de 10 milles ainsi qu'à des courses en canot et à la nage.

Malheureusement, au milieu du 20^e siècle, la pollution aura raison de ces aires de baignade. Toutefois, l'amélioration de la qualité de l'eau ces dernières années permet le retour de zones de baignade. Par exemple, en 2015, la plage du parc Jean-Drapeau fêtait son 25^e anniversaire.

© Collection Pointe-à-Callière, 2018.017.011